Arrondissement de Carcassonne

Département de l'Aude

### République Française

## Commune de Montferrand

Procès-verbal de réunion

Séance du 25 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le vingt-cinq du mois de novembre, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 13 <u>Etaient présents</u>: Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie FONQUERGNE Virginie, MARSAC Alain, RIVIERE Philippe, ROGER Robert.

<u>Excusés</u>: <u>RICARD</u> Rachel, Mrs, ALBOUY Julien, GILIS Frédéric, QUINTA Régis, PUGINIER Régis,

Date de convocation : 21/11/2025

Secrétaire de séance : MARSAC Alain

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

### **Point 1**: Maison de Mme PALOSSE

Signature de l'acte de notoriété suite au legs de la maison de Madame PALOSSE. L'acte définitif est prévu pour être signé courant décembre.

Ce point ne donne pas lieu à une délibération.

Adopté à l'unanimité.

Point 2 : Acquisition d'une partie de la parcelle C 629 lieu-dit « Les Pagès » d'une contenance de 1257 m2, pour la somme de 1 500 €, délibéré le 27 janvier 2020. La mairie est en attente des plans de bornage.

Ce point sera délibéré lors du prochain conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

### Point 3: Décision modificative budget 2025 pour régularisation FPIC

A la demande du Service Gestion Comptable de Carcassonne, pour le trop perçu, demande de rééquilibrer les comptes.

Ci-dessous le détail.

. 7392221 Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales : + 1583 €

. 60612 Energie - Electricité :

- 1583 €

Ce point donne lieu à une délibération Adopté à l'unanimité.

#### Point 4: CCCLA Modification statutaire N°15:

Le Conseil Communautaire réuni le 13.11.2025, a voté à l'unanimité la modification des statuts n°15 de la CCCLA afin d'exclure les aides économiques accordées aux commerces multi-services

Ce point donne lieu à une délibération. Adopté à l'unanimité

### Point 5 : Défibrillateur à l'école

Installation d'un défibrillateur connecté à côté de l'école, il sera adapté pour les enfants et pour les adultes.

### Point 6: Location des ateliers (100 m2)

Départ du locataire le 31/12/2025. Ce local va être libre à partir du 1.01.2026. Un mail va être envoyé aux administrés afin de savoir qui est intéressé par cette location.

# Questions diverses:

- Ecole de l'AUTA : Suite à plusieurs courriers de parents reçus en marie, un point concernant une classe a été évoqué.
- Réseau Optique Fibre : Redémarrage des travaux décembre/janvier.
- Aire de stockage des déchets végétaux : début des travaux (semaine 47) par la société S2GP. La commission des travaux doit se réunir prochainement (règlement intérieur, portail, clôture...)
- Orange : souci de ligne téléphonique depuis la demande de portabilité en date du 23.10.2025, ainsi que la boîte mail.
- Chien errant : un arrêté a été pris par la mairie

T /	1 /	١.	211 20	
La séance est	101/00	9	71h30	
La scance est		а	4111.70	

Secrétaire de séance : Le maire,

MARSAC Alain Christophe. PRADEL